

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 2 mars 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Conseiller Germain Ducharme, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 2 février 2010 soient acceptés tels que soumis « en rappelant qu'à la résolution 2429-2009 du 22 décembre 2009 il devait être mentionné que les Consultants EnviroConseil devaient être appelés et non seulement avisés par écrit comme ce fut fait », et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contributions de l'employeur	133 311.69
- Administration	8 212.39
- Sécurité publique	61 963.78
- Transport routier	62 317.73
- Hygiène du milieu	87 210.21
- Aménagement et urbanisme	7 403.49
- Loisirs et culture	11 112.64
- Financement	61 327.31
- Immobilisations/Investissements	11 274.37
Total :	444 133.61

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Gilles Lacroix** – Questionnement quant au financement de la « Fêtes des oiseaux migrateurs » édition 2010 et de la demande déposée;
- **Mireille Bergeron** – Demande d'information concernant la demande d'utilisation d'emprise pour fins de terrasse par le « Bistro du coin »;
- **Sylvie Roberge** – Doléances concernant la présence de chiens errants et demande de renseignements quant à la procédure à suivre;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de février est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$125,000.00 pour ce mois et un cumulatif d'année totalisant \$194,500.00.

CORRESPONDANCE / RÉOLUTION

- **2462 – 2010 - C.L.D. des Sources** – Demande de subvention pour l'année 2010 d'un montant équivalent aux taxes adressées pour le Bureau d'informations touristiques soit la somme de \$1,358.06;

Il est propose par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité accepte de contribuer à raison d'une somme de \$1,358.06 pour l'exercice financier 2010 lequel montant correspond au montant des taxes exigibles pour l'année 2010 en raison du bâtiment possédé par le Comité touristique au 12 de la route 116 Ouest et exploité, entre autres, à titre de bureau d'information touristique.

ADOPTÉ

- **2463 – 2010 - Consultants EnviroConseil** – Offre de service professionnels pour la rédaction d'une « Étude préparatoire, mise aux normes de la station de traitement d'eau potable » - Descriptif de l'offre pour la somme de \$19,875.00 plus les taxes;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité mandate « Consultants EnviroConseil » pour la réalisation de l'activité 4 décrite à l'offre de services soit « assistance – demande de subvention » pour la somme de \$1,500.00.

ADOPTÉ

- **2464 – 2010 - Robert Mercier** – Demande d'amendement au règlement de zonage pour permettre l'aliénation et construction de résidence sur les terrains faisant face à la « Factory »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations lors de l'assemblée régulière devant avoir lieu le 6 avril 2010.

ADOPTÉ

- **2465 – 2010 - Bistro du Coin** – Demande de renouvellement d'utilisation d'une partie de l'emprise publique pour l'installation d'une terrasse du 1^{er} mai 2010 au 15 novembre 2010;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité acquiesce à la demande formulée aux mêmes conditions que celles qui prévalaient à l'autorisation donnée en 2009 lesquelles se lisent comme suit :

- Produire une preuve d'assurance responsabilité civile pour tous dommages matériels ou corporels pouvant résulter de l'utilisation ou de la localisation de la terrasse et résultant du fait du bénéficiaire ou ses préposés;
- Prêter une attention spéciale pour assurer et même accroître la visibilité des piétons désireux de traverser la rue Daniel-Johnson;
- Autorisation valable jusqu'au premier de chaque mois et renouvelable automatiquement de mois en mois à moins que la Municipalité n'impose ou n'annule certaines conditions sur préavis de dix (10) jours;
- Que l'heure de fermeture de la terrasse soit établie à 23h00 sauf pour 3 jours que pourra choisir le demandeur et où la terrasse pourra demeurer ouverte jusqu'à 1 heure du matin pourvu que la Municipalité en aie été avisée au préalable;

ADOPTÉ

- **2466 – 2010 - Cercle des Fermières de Danville** – Demande pour la réalisation d'une seconde armoire de rangement dans le corridor de l'entrée;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accuse réception de cette demande et invite cet organisme à solliciter une contribution financière totale ou partielle à la réalisation de ce mobilier auprès d'autres organismes gouvernementaux et qu'après le Conseil statue sur sa propre contribution ou non.

ADOPTÉ

- **2467 – 2010 - Services incendie** – Demande d'autorisation pour entreprendre les démarches visant à se procurer une camionnette tel que prévu au budget 2010;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que :

- 1° Le directeur du service de protection contre les incendies soit autorisé d'entreprendre les démarches nécessaires pour se procurer une camionnette répondant aux besoins de son service et respectant les limites du montant arrêté au budget 2010 pour cet achat et qu'il fasse rapport au directeur général;

2° Le directeur général est autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tous documents nécessaires pour compléter l'acquisition du véhicule recommandé à l'intérieur des limites budgétaires prévues incluant la réquisition d'immatriculation au nom de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2468 – 2010 - Festival du bûcheron de St-Adrien** – Demande d'utilisation du parc Smith le 11 avril 2010 de 10h00 à 16h00 pour promouvoir le festival qui doit avoir lieu à l'été 2010;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité indique son accord à l'utilisation du parc Smith pour publiciser la tenue du festival à la condition que les utilisateurs soient responsables de la sécurité des lieux, de leur remise en état et de tous dommages matériels ou corporels pouvant résulter de leur utilisation des lieux.

ADOPTÉ

- **2469 – 2010 - Corporation de développement de l'étang Burbank** – Demande d'aide financière au montant de \$12,000.00 pour la « Fête des oiseaux migrateurs – Édition 2010 » en substitution de certains commanditaires ayant allégué que leur commandite habituelle serait consacrée à l'organisation des « Fêtes du 150^{ième} anniversaire de Danville » - Appui de Gilles Lacroix conférencier bénévole;

Considérant que la « Fêtes des oiseaux migrateurs » n'est pas une activité organisée expressément à l'occasion des « Fêtes du 150^{ième} anniversaire de Danville » mais qu'elle soulignera néanmoins les 150 ans d'existence de la Municipalité;

Considérant que la « Fête des oiseaux migrateurs » se veut l'activité principale annuelle de la Corporation de développement de l'Étang Burbank dont le but est la mise en valeur de la faune, de la flore et des attraits généraux de l'Étang Burbank lieu privilégié tout au long de l'année pour l'observation des oiseaux;

Considérant que les organisateurs de la « Fête des oiseaux migrateurs » entendent solliciter les commanditaires habituels de cet événement;

Considérant l'importance des retombées économiques sur le milieu de cet attrait touristique qui suscite l'intérêt des gens et qui bénéficie d'un très fort achalandage d'au moins 8 mois sur 12;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que :

- 1° La Municipalité assure les organisateurs de la « Fête des oiseaux migrateurs » de son appui plein et entier et les assure que l'organisation des « Fêtes du 150^{ième} anniversaire de Danville » n'aura pas pour effet de pénaliser cet organisme des commandites qu'il avait habitude de recevoir au fil des ans pour l'organisation de son événement;

- 2° La Municipalité réitère sa volonté de collaborer tant financièrement que matériellement à la réalisation de la 8ième édition de la « Fête des oiseaux migrateurs » .

ADOPTÉ

- **2470 – 2010 - Place Aux Jeunes & Mon avenir ma région** – Demande de procéder au paiement du montant provisionné au budget 2010 soit la somme de \$500.00;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité autorise l'émission d'un chèque au montant de \$500.00 tel que prévu au budget en guise de participation financière à l'édition 2010 de ces événements.

ADOPTÉ

- **2471 – 2010 - Sqad 66 de Danville** – Demande de contribution financière pour participer aux compétitions de Roberval du 2 au 4 juillet inclusivement – Coûts de \$1,032.00 – Contribution 2009 était de \$300.00;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de contribuer financièrement pour faciliter la participation à cet événement de certains membres de son service des incendies à raison d'une somme de \$300.00.

ADOPTÉ

- **2472 – 2010 - Concertation Danville Inc.** – Transmission du « Formulaire de soumission de cahier de charges à titre de mandataire local pour la phase 3 de la démarche » - Projet de jardin communautaire;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité indique son appui au projet de jardin communautaire soumis dans le cadre du « Plan de développement social dans la MRC des Sources » par le mandataire local pour la phase 3 de la démarche dans la mesure où sa localisation se réalise sur un terrain public et non sur un terrain privé.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2473 – 2010 – Les Viandes Laroche Inc.** – Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant l'avis publié dans le journal Les Actualités;

Considérant l'absence de représentations faites à l'encontre de la demande déposée;

Considérant les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme et contenues à leur procès-verbal du 23 février 2009 lesquelles ont été émises sur la base du certificat de localisation préparé par Rolland Deslandes arpenteur géomètre et portant la date du 27 novembre 2008;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité :

- 1.- Reconnaître conforme la marge de recul avant mesurée du chemin Laroche qui est de 5,66 mètres en lieu et place des 7,0 mètres prescrits au règlement de zonage; et
- 2.- Reconnaître conforme la marge de recul avant mesurée de la Route 249 qui est de 4,61 mètres en lieu et place des 7,0 mètres prescrits au règlement de zonage.

ADOPTÉ

- **2474 –2010** – **Concertation Danville** – Attentes de la Municipalité envers cet organisme pour l'année 2010;

Considérant que la Ville de Danville est le principal commanditaire financier de « Concertation Danville Inc. » à raison de la somme de \$23,000.00 pour l'année 2010;

Considérant que « Concertation Danville Inc. », de par sa charte, se veut la continuité du « Comité rues principales de Danville » lequel fut créé à l'instigation de la Ville de Danville;

Considérant que la Ville de Danville désire que la population s'approprie « Concertation Danville Inc. » comme l'outil par excellence en matière de développement social et économique;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité informe « Concertation Danville Inc. » qu'elle s'attend à ce que ses actions portent principalement sur les projets ou activités mentionnées par le Conseiller Michel Plourde lesquelles seront transmises avec la présente résolution à « Concertation Danville Inc. » et ce en guise de condition essentielle au financement que cet organisme recevra de la Ville de Danville pour l'exercice financier 2010.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2475 – 2010** – **Rue Water** – Acquisition d'emprise de rue projetée;

Considérant qu'il existe une parcelle de terrain prévue à l'époque pour être utilisée comme rue pour communiquer de la rue Water, connue

antérieurement comme étant la route 255, à l'arrière des chambres de ce qui était le « Motel Mar Lodge »;

Considérant que cette rue projetée avait exemptée le Ministère des Transports d'en acquérir une partie du propriétaire privé à l'occasion de l'élargissement de la route 255;

Considérant qu'il n'y aura pas de nouvelle rue publique à cet endroit et qu'il y a lieu d'harmoniser le tracé de la rue Water pour qu'il soit rectiligne;

Il est proposé par le Conseiller Barnard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que :

1° La Municipalité procède à l'acquisition, pour la somme de \$1.00, d'une partie du lot 16E-17 du rang 3 au cadastre du canton de Shipton propriété d'Hélène Thériault, mesurant 3,55 mètres au sud-est, 12,30 mètres au nord-est, 5,18 mètres au nord-ouest et 12,19 mètres au sud-ouest;

2° Le Maire et le directeur général sont autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité le dit acte de vente ainsi qu'à signer tout autre document nécessaire et faire toutes déclarations.

ADOPTÉ

- 2476 – 2010 – Village-Relais – Rapport 2009;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité indique son acceptation du « Rapport annuel 2009 – Programme Village-Relais » tel que présenté à la présente assemblée et corrigé à sa section 3.

ADOPTÉ

- 2477 – 2010 – Amélioration du réseau routier – Identification des routes, chemins et rues;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité identifie les chemins Craig, Castle Bar, Pinnacle et les rues Hébert, Water et 2^{ième} Avenue comme étant les voies de circulation prioritaires auxquelles les argents à recevoir dans le cadre du « Programme d'amélioration du réseau routier » pour l'année 2010 seront destinées.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Germain Ducharme, Maire suppléant

Michel Lecours, Directeur-général et secrétaire-trésorier